

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE AHUNTSIC (FNEEQ-CSN)
9155, rue St-Hubert, Local G-1140 - Montréal H2M 1Y8 - 388-8696

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
PROCÈS-VERBAL

Réunion du.....20 novembre 2014
Heure..... 14 h 15
LieuCAFÉTÉRIA DU BLOC G (G-1510)

PRÉSENCES – 105 personnes ont signé la feuille des présences
OUVERTURE – L'assemblée est ouverte à 14 h 50.

1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE

Édith Gruslin propose *Sébastien Paquin-Charbonneau*. Il accepte et est élu président d'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Recommandation 21

Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 octobre 2014
4. Acceptation des nouveaux membres
5. Remboursement des frais de perfectionnement
 - 5.1 Informations
 - 5.2 Décisions à prendre
6. Lutte à l'austérité
 - 6.1 État des lieux
 - 6.2 Présentation du projet de journée de perturbation
 - 6.3 Décisions à prendre
7. PIÉA
 - 7.1 État des lieux
 - 7.2 Décisions à prendre
8. Informations
 - 8.1 Négociations du secteur public
 - 8.2 Rapport Demers
 - 8.3 Grief sur la reprise des journées de grève
 - 8.4 Vacance à l'exécutif
 - 8.5 Programme de santé et mieux-être
 - 8.6 Party de Noël
9. Questions diverses

Proposée par Philippe Labarre
Appuyée par Robert St-Amour
Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 OCTOBRE 2014

Recommandation 22

Que le procès-verbal de l'assemblée générale du 9 octobre 2014 soit adopté tel que présenté.

Proposée par Denise Poirier
Appuyée par David Schwinghamer
Adoptée à l'unanimité

4. ACCEPTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Recommandation 23

Que l'assemblée générale du SPECA accepte les enseignants ayant adhéré au SPECA depuis le 9 octobre 2014 et dont les noms suivent : *Stéphane CYR* (Infographie), *Marie-Ève LÉVESQUE* (Gestion) et *Danièle HARASIMKA* (Archives médicales).

Proposée par Véronique Rodriguez
Appuyée par Mathieu Brière Provencher
Adoptée à l'unanimité

5. REMBOURSEMENT DES FRAIS DE PERFECTIONNEMENT

5.1 Informations

Jean-François Millette explique qu'il revient à l'assemblée de déterminer le pourcentage qui sera remboursé. Le pourcentage proposé ici est de 85 %. Il y a eu des variations au fil des années, entre 80 % à 100% depuis 2005. Ces dernières années, le nombre de demandes est en croissance, ce qui implique de revoir le pourcentage de remboursement.

5.2 Décisions à prendre

Recommandation 24

Considérant le solde du budget de perfectionnement au 30 juin 2014;

Considérant que le coût total des demandes de perfectionnement tend à augmenter depuis quelques années;

Il est proposé :

Que les frais encourus pour les activités de perfectionnement admissibles qui se tiendront à compter du 1^{er} janvier 2015 soient remboursés à un maximum de 85 %;

Proposée par Jean Mongeon
Appuyée par Ugo Nugent
Adoptée à l'unanimité

6. LUTTE À L'AUSTÉRITÉ

6.1 État des lieux

Philippe de Grosbois présente les différentes manifestations qui ont eu lieu au cours des dernières semaines, ainsi que les manifestations à venir le 29 novembre, à Montréal et à Québec.

6.2 Projet de journée de perturbation

D'abord adopté par le Syndicat des employés du CHUM (SECHUM-CSN), le projet d'une journée de perturbation a fait son chemin à la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) ainsi qu'au Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN). Il a été adopté au Regroupement cégep de la FNEEQ d'inviter les syndicats locaux à se prononcer sur cette question.

6.3 Décisions à prendre

Recommandation 25

Considérant que les négociations du secteur public de 2015 risquent fortement de s'inscrire dans un contexte d'affrontement avec le gouvernement, tant pour le mouvement syndical que pour l'ensemble des forces d'opposition à l'austérité;

Considérant que le mouvement syndical, pour demeurer crédible et utile dans son objectif d'améliorer les conditions de travail et de vie des travailleurs et des travailleuses, doit mener ses luttes pour les gagner;

Considérant qu'il est illusoire d'espérer faire des gains pour nos conditions de travail et assurer la pérennité des services publics sans une mobilisation importante et historique de tous les travailleurs et de toutes les travailleuses du secteur public;

Considérant que cette mobilisation devra fédérer le plus grand nombre de groupes d'opposition à l'austérité afin de créer un rapport de force significatif;

Considérant la très forte probabilité que le gouvernement choisisse de recourir à des lois spéciales interdisant le droit de grève;

Il est proposé :

Que le SPECA se prononce en faveur de l'organisation d'une journée nationale de perturbation économique (blocages, occupations, etc.) contre les mesures d'austérité et les éventuels décrets, journée qui aurait lieu à un moment jugé opportun au cours des prochains mois.

Proposée par Samaël Beaudoin
Appuyée par Thomas Dussert
Adoptée à l'unanimité

Recommandation 26

Considérant les coupures de 19 millions de dollars annoncées dans le réseau collégial le 13 novembre dernier;

Considérant que ces coupures s'ajoutent aux 90 millions de dollars déjà retranchés du réseau collégial au cours des quatre dernières années;

Considérant que ces coupures pourraient résulter en diminution de services aux étudiants, en augmentation de frais de services ou en coupures de postes pour le personnel de soutien et les professionnels;

Considérant que ces coupures s'inscrivent dans le cadre des politiques d'austérité dont l'inefficacité et la non-nécessité ont été démontrées;

Considérant l'importance d'une prise de position visible de la communauté collégiale sur la question afin d'inciter la Direction à ne pas appliquer les coupures;

Il est proposé :

Que le SPECA organise une action de blocage de toutes les entrées du Collège, le jeudi 27 novembre, de 7 h 15 à 7 h 55, à l'exception de l'accès au Centre de la petite enfance;

Que le SPECA invite ses membres à participer massivement à cette action et qu'il convie le Syndicat du personnel de soutien, le Syndicat des professionnels et l'AGECA à mobiliser leurs propres membres à cette occasion.

Proposée par Robert St-Amour
Appuyée par Philippe Labarre

Un amendement est proposé :

Préciser « Que le SPECA organise une action **d'information et de blocage** »

Proposé par Raymond Legault
Appuyé par Édith Gruslin
Adopté à l'unanimité

La proposition principale est adoptée à l'unanimité.

7. POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

7.1 État des lieux

Jean-François Millette revient sur l'assemblée du 11 septembre dernier, où 3 amendements ont été adoptés. Il fait un tour d'horizon des recommandations abordées aujourd'hui.

7.2 Décisions à prendre

Dominique Rioux, Stéphane Gill et Éric Athlan présentent plus en détail, à tour de rôle, les différents éléments sur lesquels l'assemblée est appelée à se prononcer.

Recommandation 27

Que le SPECA donne mandat à ses représentants à la Commission des études d'adopter les amendements à la PIÉA proposés par le *Comité de suivi sur l'application de la PIÉA* concernant les articles énumérés ci-dessous, étant entendu que des ajustements mineurs pourraient être apportés :

- L'ajout de la définition de l'objectif terminal.
- La modification de l'article 5.05.3 actuel traitant du pourcentage et de la nature de l'activité finale d'évaluation (nouveau 5.05.4).

Proposée par Daniel Cholette
Appuyée par Véronique Rodriguez
Adoptée à l'unanimité

Recommandation 28

Que le SPECA donne mandat à ses représentants à la Commission des études d'adopter les amendements à la PIÉA proposés par le *Comité de suivi sur l'application de la PIÉA* concernant l'article ci-dessous, étant entendu que des ajustements mineurs pourraient être apportés :

- L'ajout de l'article 5.05.6 traitant des balises pour le seuil multiple de réussite.

Proposée par Julie Cloutier
Appuyée par Sophie Crevier
Adoptée à l'unanimité

Recommandation 29

Que le SPECA donne mandat à ses représentants à la Commission des études d'adopter les amendements à la PIÉA proposés par le *Comité de suivi sur l'application de la PIÉA* concernant l'article ci-dessous, étant entendu que des ajustements mineurs pourraient être apportés :

- L'ajout d'un troisième principe à l'article 2.02.

Proposée par Sami Massoud
Appuyée par Robert St-Amour

Un amendement est proposé :

Que l'on remplace « principe éthique » par « principe de transparence »

Proposé par Joan Sénéchal
Appuyé par Céline Varin
Adopté à l'unanimité

La proposition principale, telle qu'amendée, est adoptée à l'unanimité.

Recommandation 30

Que le SPECA donne mandat à ses représentants à la Commission des études d'adopter les amendements à la PIÉA proposés par le *Comité de suivi sur l'application de la PIÉA* concernant les articles énumérés ci-dessous, étant entendu que des ajustements mineurs pourraient être apportés :

- La modification de l'article 4.03.4 et l'ajout de l'article 4.03.5 dans les responsabilités du département.

Proposée par Benoît Poulin
Appuyée par Sami Massoud
Adoptée à l'unanimité

Recommandation 31

Que le SPECA donne mandat à ses représentants à la Commission des études d'adopter les amendements à la PIÉA proposés par le *Comité de suivi sur l'application de la PIÉA* concernant l'article ci-dessous, étant entendu que des ajustements mineurs pourraient être apportés :

- Les modifications de l'article 5.10 traitant de la présence en classe.

Proposée par Daniel Cholette
Appuyée par Robert St-Amour
Adoptée à l'unanimité

Recommandation 32

Que le SPECA donne mandat à ses représentants à la Commission des études d'adopter les amendements à la PIÉA proposés par le *Comité de suivi sur l'application de la PIÉA* concernant l'article ci-dessous, étant entendu que des ajustements mineurs pourraient être apportés :

- Les modifications de l'article 5.11 traitant de la maîtrise de la langue d'enseignement.

Proposée par Robert St-Amour
Appuyée par Véronique Rodriguez

Un amendement est proposé : ajouter « en consacrant à la langue un minimum de 10% » à la fin de l'item b).

Proposé par Philippe Labarre
Appuyé par Monique Boucher
L'amendement est adopté à l'unanimité.

La proposition principale, telle qu'amendée, est adoptée à l'unanimité.

Recommandation 33

Que le SPECA donne mandat à ses représentants à la Commission des études d'adopter les amendements à la PIÉA proposés par le *Comité de suivi sur l'application de la PIÉA* concernant les articles énumérés ci-dessous, étant entendu que des ajustements mineurs pourraient être apportés :

- La modification de l'article 5.15.3 traitant de l'incomplet temporaire
- La modification de l'article 5.17.4 traitant du plagiat

Proposée par Daniel Cholette
Appuyée par Gaston Sauvé
Adoptée à l'unanimité

Recommandation 34

Que le SPECA donne mandat à ses représentants à la Commission des études d'adopter les amendements à la PIÉA proposés par le *Comité de suivi sur l'application de la PIÉA* concernant l'article ci-dessous, étant entendu que des ajustements mineurs pourraient être apportés :

- La modification de la composition du comité de recours à l'article 5.18.3.

Proposée par Daniel Cholette
Appuyée par Louise Provencher
Adoptée à l'unanimité

Recommandation 35

Que le SPECA donne mandat à ses représentants à la Commission des études d'adopter les amendements à la PIÉA proposés par le *Comité de suivi sur l'application de la PIÉA* concernant les articles énumérés ci-dessous, étant entendu que des ajustements mineurs pourraient être apportés :

- La modification des articles traitant du processus d’approbation des RDÉA (art. 4.03.1, 4.08.5, 5.01.2 et 6.02.4)
- L’ajout de l’article 5.01.3 traitant de la diffusion des RDÉA

Proposée par Pascal Théroux
Appuyée par Denise Poirier
Adoptée à l’unanimité

8. INFORMATIONS

8.1 Négociations du secteur public

Josée Déziel revient sur le dépôt des demandes de table centrale et de table sectorielle du 30 octobre dernier. Les offres patronales nous parviendront d’ici le 31 décembre. La question de la relativité salariale est extérieure à nos demandes de négociations.

En ce qui concerne la table sectorielle, une Alliance des professeurs et professeures de cégep (ASPPC) a été constituée, en partenariat avec la FEC-CSQ. Les délégués des syndicats locaux des deux fédérations siégeront à la même instance lorsqu’il sera question de la table sectorielle.

Josée Déziel signale également la disponibilité de foulards de solidarité et rappelle la campagne de signature de cartes d’engagement.

Philippe de Grosbois annonce la tenue d’un dîner-causerie en compagnie de représentants syndicaux du CSSS Ahuntsic.

8.2 Rapport Demers

Philippe de Grosbois signale, tel que déjà indiqué dans le SPECA-Hebdo, la sortie du rapport Demers. Devant initialement porter sur l’offre de formation collégiale, particulièrement en région, le rapport se prononce sur un grand nombre d’éléments, tels que la conversion d’AEC en DEC, la tenue de l’Épreuve uniforme de français et la remise en question de la formation générale dans sa forme actuelle. Nous suivrons les débats en Regroupement cégep sur cette question.

8.3 Grief sur la reprise des journées de grève

Alain Long explique qu’il y aura retour devant l’arbitre Fortin pour une audience le 21 novembre. On sait déjà que les cours repris doivent être rémunérés. Reste à savoir si cette rémunération se fera au taux horaire de chargé de cours ou au taux horaire proposé par le Collège.

8.4 Vacance à l’exécutif

Lysann Hounzell, tel qu’annoncé précédemment, est en congé pour l’automne. Elle reprendra uniquement l’enseignement à l’hiver.

8.5 Programme de santé et mieux-être

Le Collège organise des activités dans le cadre du Programme de santé et mieux-être, en vue d’une certification « Entreprise en santé ». Laurence Daigneault Desrosiers signale qu’il manque d’enseignants sur ce comité.

8.6 Party de Noël

Dominique Rioux présente le thème « Carnaval » du party de Noël du Collège, qui aura lieu le 12 décembre.

9. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse.

Sur épuisement de l’ordre du jour, l’assemblée est levée à 16 h 50.

Adopté le : _____

Présidente

Secrétaire